

Le rejet des Hongrois en France (1919-1939) : un exemple de rejet ordinaire

Benjamin JANICAUD
Université de Szeged
Université de Nice

Cet article est issu d'une contribution présentée lors de la table ronde organisée à l'université de Nice¹ sur les sources et méthodes de la recherche sur le rejet de l'immigré en France au vingtième siècle. La problématique de ce travail s'inscrit donc dans un projet de recherche plus large et le contenu de cet article s'insère dans une réflexion sur le rejet des étrangers en France. Dans ce cadre, l'étude du cas des Hongrois est abordée en tant qu'exemple, et les éléments recueillis ici ne correspondent donc pas à un objectif d'exhaustivité.

Travailler sur le rejet de l'étranger, c'est se pencher sur un phénomène particulièrement fort, caractérisé par un saut qualitatif par rapport à la méfiance ou aux préjugés : le terme de rejet, bien qu'il puisse recouvrir des comportements divers, fait référence à une hostilité concrètement exprimée et empreinte d'une certaine violence. Face à cela, parler d'un rejet ordinaire peut surprendre ; cette notion fait référence à des attitudes banales, à des réactions qui n'impliquent pas d'adhérer à une idéologie xénophobe ou raciste mais qui se font jour dans des cas où les nationaux estiment qu'il est dans l'ordre normal des choses de manifester clairement une hostilité ouverte à des étrangers. Ce sont les caractéristiques de la motivation du rejet qui, lorsqu'il a lieu, permettent de lui conférer le qualificatif d'ordinaire : la fréquence à laquelle le rejet se produit est sans rapport avec ce qualificatif.

Dans le cadre de cette problématique, s'intéresser au cas des Hongrois paraît pertinent : l'exemple d'une nationalité peu importante sur le plan numérique peut constituer une utile contribution à notre réflexion. En effet, comme le montrent les recherches de Ralph Schor, notamment sa thèse sur l'opinion française et les étrangers dans la même période², un des traits principaux de l'opinion française vis-à-vis des étrangers est la formation de portraits nationaux ancrés dans l'imaginaire collectif. On procède ainsi à un classement des nationalités, on définit une "bonne" et une "mauvaise"

¹ Le 4 juin 2004.

² SCHOR Ralph, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, thèse de doctorat d'Etat, sous la direction de M. le professeur Témime, Aix-en-Provence, Université Aix-Marseille 1, 1980. La thèse a été publiée : *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985.

immigration ; des ouvrages y sont consacrés³. D'une manière générale, plus un étranger est différent – moins il est occidental –, plus les jugements portés à son égard sont sévères ; Ralph Schor en donne d'utiles illustrations⁴. Les Belges, les Suisses, les Anglais et les Américains sont les étrangers les plus appréciés dans l'entre-deux-guerres⁵ : ils servent de point de comparaison défavorable aux nationalités plus orientales. Dans le cadre des portraits nationaux, sans que cela implique aucun sentiment raciste ou xénophobe assumé, les réactions de rejet paraissent justifiées, aux yeux du national qui rejette, par l'appartenance d'un étranger à une nationalité plutôt qu'à une autre ; cela rend plus ardue la tâche de dégager les caractères généraux d'un rejet ordinaire de l'étranger. Pour mener à bien celle-ci, il paraît nécessaire de travailler à partir de l'exemple d'une nationalité qui ne fasse pas l'objet de telles représentations. Or, les Hongrois, formant une colonie proportionnellement peu nombreuse⁶ et dont les effectifs sont inégalement répartis sur le territoire français⁷, ne sont pas caractérisés par un portrait national dans la mesure où ils sont mal connus par les Français à cette époque : le faible nombre d'articles de journaux français qui leur sont consacrés⁸ l'indique. Ils proviennent d'un État dont les frontières sont neuves⁹, et leur langue est, pour les Français, incompréhensible et très

³ Cf. MILLET Raymond, *Trois millions d'étrangers en France. Les indésirables, les bienvenus*, Paris, Librairie de Médecis, 1938 ; MAUCO Georges, *Les étrangers en France. Leur rôle dans l'activité économique*, Paris, Armand Colin, 1932.

⁴ SCHOR Ralph, *L'opinion française et les étrangers*, op. cit., deuxième partie, chapitre III, pp. 135-171. L'auteur cite des sondages puis illustre les jugements portés par les nationaux sur les nationalités étrangères en s'appuyant sur les sources littéraires et sur la presse.

⁵ SCHOR Ralph, *L'opinion française et les étrangers*, op.cit., en particulier pp. 136 à 139 et 739-740.

⁶ Le recensement français de 1926 dénombre 13 577 Hongrois, pour environ 2,5 millions d'étrangers recensés (cf. MAUCO Georges, *Les étrangers en France*, op. cit.) ; les sources hongroises avancent des chiffres bien supérieurs, arguant du fait que l'administration française ne comptabilisait pas comme Hongrois ceux qui vivaient dans des territoires retirés à la Hongrie par le Traité de Trianon, et qu'une grande partie des immigrés étaient clandestins. PÉCSI Anna, dans *Magyarok a franciaországi forradalmi munkásmozgalomban 1920-1945* (Les Hongrois dans le mouvement ouvrier révolutionnaire de France, 1920-1945), Budapest, Kossuth, 1982, estime que 40 000 Hongrois en tout ont dû être présents en France à un quelconque moment au cours des années 1920. Le chiffre exact est très difficile à déterminer, mais il représenté de toute façon une proportion très faible de l'immigration en France à cette époque.

⁷ Les Hongrois sont présents dans leur très grande majorité à Paris, dans le Pas-de-Calais et le Nord, dans le Rhône, l'Isère, le Haut-Rhin, et, dans les années 1930, dans le département d'Alger et dans les Alpes-Maritimes. Ils sont très peu nombreux dans d'autres départements : par exemple, la consultation des documents des Archives départementales des Bouches-du-Rhône montre qu'ils sont presque absents dans ce département qui est pourtant un haut lieu de l'immigration en France dans la période.

⁸ Les articles concernant les Hongrois ont été en majorité rédigés à l'occasion d'événements, en particulier de scandales (voir infra) mettant en cause la Hongrie ou des Hongrois. Un article est consacré spécifiquement à la colonie hongroise dans la période : René LE GO, "Les Hongrois en France", *Le Temps*, 22 janvier 1928.

⁹ Elles ont été fixées par le traité de Trianon en 1920. Auparavant, on parlait, en France, de ressortissants austro-hongrois et les Hongrois étaient administrativement décomptés comme tels.

difficile à identifier. Leur place n'est donc pas vraiment faite dans les représentations : les manifestations de rejet dont ils ont été victimes constituent un bon exemple en vue d'une tentative d'analyse des formes de rejet qui peuvent se faire jour indistinctivement envers tout étranger de type européen.

LE HONGROIS REJETÉ EN TANT QU'ÉTRANGER

Le cas le plus classique de rejet dont aient été victimes les Hongrois est celui qui a frappé toutes les colonies d'immigrés dans l'entre-deux-guerres, en particulier dans les périodes de dépression économique : il s'agit du rejet exercé par les nationaux contre les étrangers du fait du sentiment de concurrence sur le marché du travail. Cette forme de rejet, fréquente, est souvent mentionnée dans les sources. Elle est notamment évoquée dans la presse de langue hongroise publiée en France qui consacre des reportages aux effets de la propagande xénophobe de certains journaux français à grand tirage : les Hongrois ont été, en particulier dans les années 1930, l'objet de licenciements dus au fait que leurs supérieurs hiérarchiques ne voulaient plus donner de travail à des gens qui, considéraient-ils, prenaient l'emploi des Français¹⁰. Ce rejet prend donc une forme quotidienne : il s'exprime tant dans l'espace professionnel que dans l'espace public. Ainsi le travailleur immigré et écrivain Paul A. Löffler souligne-t-il que les Hongrois, comme les autres étrangers, souffraient des insultes quotidiennes dont ils étaient victimes dans l'espace public¹¹. L'auteur donne des exemples concrets de manifestations de rejet dont ont été victimes des Hongrois :

« En face de la gare du Nord, dans un café, joue un orchestre hongrois, habillé en costume national. Un groupe de musiciens français, sans travail, a brisé les glaces du café et blessé plusieurs musiciens hongrois. Le cafetier a supprimé la musique, mais n'a pas embauché de musiciens français à leur place. »¹²

Le ressentiment des ouvriers hongrois face à l'expérience quotidienne du rejet était tellement fort, d'après Löffler, que, lorsque l'Association des Hongrois amis de la France – une association de gauche, proche du Parti communiste – a proposé, en 1937, une résolution selon laquelle, en cas de guerre, les immigrés hongrois combattraient aux côtés de la France, les ouvriers présents ont refusé de la voter, à cause des brimades dont ils avaient été l'objet de la part des Français¹³. Ce n'est que plus tard, après un long travail de pédagogie de la part des militants les plus engagés, que cette résolution fut adoptée. De même, Hélène Elek, mère du résistant d'origine hongroise Thomas Elek, affirme qu'il

¹⁰ Voir en particulier *Párisi Hírlap* (La Gazette de Paris, hebdomadaire d'informations générales orienté à gauche), en particulier les numéros des années 1931 et 1932 (par exemple II^e année, n^o 49, page 3).

¹¹ LÖFFLER Paul A., *Journal de Paris d'un exilé*, Rodez, Subervie, 1974, à la date du 10 juillet 1926 : « souvent on entend (les Français) injurier les étrangers ».

¹² LÖFFLER Paul A., *Journal de Paris d'un exilé*, op. cit., à la date du 23 février 1934.

¹³ LÖFFLER Paul A., *Journal de Paris d'un exilé*, op. cit., à la date du 22 février 1937.

n'était pas rare de s'entendre dire : « *Rentre dans ton pays !* »¹⁴. La rivalité entre Français et immigrés dans le champ économique et social donne lieu à un rejet des travailleurs immigrés de la part des nationaux, rejet dont les Hongrois, comme d'autres nationalités, sont victimes.

De ce rejet quotidien que subissent des étrangers perçus comme concurrents se distingue une xénophobie banale qui s'exprime par le seul fait que l'étranger représente une différence jusque là inconnue. Les Hongrois y sont confrontés dans la ville alsacienne de Colmar où 270 ouvriers originaires de la région de Sárvár sont employés à partir de 1929 dans les usines de l'entreprise Soie artificielle du Sud-Est. Le cas de cette localité constitue une exception, car, contrairement à ce qu'on peut observer dans la plupart des bassins d'emploi, les Hongrois semblent avoir été, lors de leur arrivée dans cet espace, la seule nationalité étrangère représentée¹⁵. Leur présence constitue donc aux yeux de la population alsacienne une double nouveauté. Ce contact avec les Hongrois - avec une population inconnue - est mal vécu par les Alsaciens qui font preuve, dans un premier temps du moins, d'une attitude de rejet à leur égard. Ainsi, les Hongrois sont traités de « tziganes », c'est-à-dire niés dans leur identité, et le rejet à leur égard s'exprime jusque dans la presse locale. Le rejet des Hongrois en tant que population inconnue a donc revêtu, dans cet espace, un caractère spontané et immédiat ; il semble s'être atténué avec le temps¹⁶. Les autochtones ont perçu les Hongrois comme des intrus au sein d'un espace qu'ils considéraient comme le leur.

Les Hongrois, qui ne font pas l'objet d'un portrait national, sont avant tout victimes du rejet le plus ordinaire qui soit, un rejet banal et spontané qui exclut *a priori* ce qui est différent.

L'HOSTILITÉ VIS-À-VIS D'UN « ÉTRANGER ENNEMI »

Le rejet de l'étranger peut également être marqué par des considérations plus politiques dont les caractéristiques sont ancrées dans l'imaginaire collectif. Dans ce cadre, le rejet de l'étranger présumé appartenir à une nation hostile voire ennemie s'est exprimé vis-à-vis des Hongrois dans l'entre-deux-guerres. La blessure qu'a représentée la Première Guerre mondiale a permis que ces représentations deviennent ordinaires dans l'imaginaire collectif français.

Le rejet des étrangers perçus comme alliés de l'Allemagne a surtout eu lieu dans les années qui ont suivi la Première Guerre mondiale ; ces étrangers étaient assimilés à des « Boches ». La romancière hongroise Jolán Földes met en scène ce phénomène dans son best-seller *La rue du chat-qui-pêche*. Dans sa description du Paris des années 1920, les

¹⁴ ELEK Hélène, *La mémoire d'Hélène*, Paris, Maspero, 1977, p. 140.

¹⁵ MOLNÁR Sándor, *Magyar sors francia földön*, Paris, A Párisi Magyar Akadémia kiadása, s. d. (1931), pp 237-242. On trouve des indications similaires en consultant les rapports conservés aux Archives nationales hongroises : fonds K 71, 14e boîte, catégorie I/6, rapport (s.n., s. d.) sur la visite faite aux Hongrois de Colmar en décembre 1930.

¹⁶ Idem.

Hongrois ne sont pas identifiés en tant que tels par les Français, mais sont invariablement soumis à la question de savoir dans quel camp leur nation a combattu durant la guerre. Ceux qui avouent que leur pays était allié de l'Allemagne sont mal vus, alors que les Hongrois dont le territoire avait été coupé de la Hongrie à la suite du traité de Trianon, tel ce Hongrois originaire de la Voïvodine, sont mieux acceptés :

"Les Français auxquels il dit qu'il est Hongrois le regardent interrogativement :

- Est-ce que vous vous battiez avec nous ou avec les Boches ?

Ils ne savent même pas que la Hongrie était un pays ennemi et qu'elle a combattu dans l'autre camp.

- Tant mieux, lui avait dit le cordonnier de Szabadka qui habitait rue Monsieur-le-Prince. Tu n'as qu'à leur dire que tu t'es battu avec eux, alors ils sont contents, et ils deviennent copains comme tout. Moi, je ne m'en fais pas, j'ai un passeport yougoslave, et ici on aime les Yougoslaves.

(...)Barabas disait la vérité, et les visages se renfrognèrent. Les gens devenaient impolis, dédaigneux, désagréables. »¹⁷

La rue du chat-qui-pêche est un roman : ces éléments sont fictifs ; pour autant, l'auteur a elle-même vécu dans le Paris des immigrés au cours des années 1920 ; l'existence de ce type de réaction, de la part des nationaux, est tout à fait vraisemblable.

Un épisode resté célèbre des relations franco-hongroises dans les années 1920 en atteste. En janvier 1926, on apprend que de faux billets de mille francs ont été fabriqués en Hongrie ; parmi les individus impliqués figurent des personnalités très proches des milieux gouvernementaux hongrois – leur but était vraisemblablement de nuire aux intérêts de la France. Cette information devient un thème de choix des quotidiens français durant plusieurs semaines et la presse regorge, dans cette période, d'articles hostiles aux Hongrois¹⁸. Le fait que les Hongrois soient dès lors présents en tant que tels dans l'information donne lieu à la création d'un sobriquet - « les faux-monnayeurs » ; les Hongrois sont rejetés non seulement dans l'espace public mais aussi et surtout dans l'espace professionnel : ils sont renvoyés des emplois qu'ils occupaient, tant d'après les

¹⁷ FÖLDES Jolán, *A halászó macska uccája*, Budapest, Athenaeum, s.d. Traduction française : FÖLDES Yolande, *La rue du chat-qui-pêche*, Paris, Albin Michel, 1937, p. 25.

¹⁸ Dans les périodiques de toutes tendances, les commentaires sont hostiles et les titres concernant cette affaire, souvent placés en une, sont "le scandale hongrois", "le complot hongrois", "les faussaires hongrois", ce qui signe la stigmatisation de cette nationalité. Parmi les commentaires plus virulents, *Le Matin* (quotidien de droite), indique dans son numéro du 10 janvier 1926, dans un article en première page, que la haine de la France est perçue comme un devoir patriotique pour les Hongrois. La violence verbale est particulièrement forte dans *Le Petit Bleu* (quotidien de droite) : "Conspirateurs et faux monnayeurs. La valse rouge après le beau Danube bleu... Tel est l'air sinistre que les Hongrois, déchus d'hier, sauvés du désastre avec notre argent qu'ils falsifient aujourd'hui, veulent jouer à l'Europe !" (une du 8 janvier 1926) ; le même numéro fait également référence à l'"inamitié traditionnelle des Hongrois qui trompent la France" ; dans le numéro du 29 janvier 1926, on peut lire, en titre d'article en première page : "Aux pays des faussaires. Les Hongrois forment vraiment un joli monde !", et, dans le corps de l'article : "Des gens sans aveu, sans moralité, sans ressources, prêts à tout pour satisfaire leur ambition, capables de tout, de voler, de détrousser, d'assassiner ; de véritables bandits en uniforme. Quel joli peuple !".



sources littéraires¹⁹ que d'après les archives²⁰. On constate donc un rejet violent et largement partagé par les employeurs français qui font preuve, sans concertation, de la même réaction. Il est pourtant remarquable que l'identification des Hongrois par une grande partie des nationaux n'ait pas provoqué la formation d'un portrait national les caractérisant dans l'opinion publique française. En effet, leur rejet et leur identification par le sobriquet de « faux-monnayeurs » sont restés des épiphénomènes. Dès la seconde partie de l'année 1926, on ne trouve plus ni indication, dans les sources françaises, d'une quelconque continuité d'un phénomène de rejet frappant les Hongrois, ni remarques, du côté hongrois, concernant d'éventuelles discriminations. Le rejet qui s'est exprimé a eu lieu strictement au moment où les nationaux ont pu déceler les marques d'une hostilité envers la France de la part des membres de cette nationalité étrangère.

L'existence d'une telle forme de rejet est corroborée par le renouvellement de ce phénomène quelques années plus tard, à la suite de l'assassinat, le 9 octobre 1934, à Marseille, du roi Alexandre Ier de Yougoslavie, attentat au cours duquel le ministre français des Affaires étrangères Louis Barthou est également tué. La vague d'indignation qui suit cet attentat engendre un rejet des étrangers originaires de l'Europe centrale, lequel, du fait d'un raccourci, frappe de plein fouet les Hongrois. L'assassin est un activiste croate, mais les Hongrois sont englobés dans la réprobation générale²¹. L'épisode est mentionné tant dans les sources littéraires²² que dans des documents officiels. Ainsi, l'abbé Alajos Szokolý de Berneceze, responsable de la mission catholique hongroise de Grenoble²³, note, dans son rapport trimestriel daté du 1^{er} janvier 1935, que ses compatriotes sont touchés par un fort chômage, mais que ses tentatives pour leur retrouver du travail en effectuant des démarches personnelles auprès des employeurs de la région restent vaines, dans la mesure où l'atmosphère est nettement anti-hongroise depuis l'attentat de Marseille²⁴.

Le rejet ordinaire n'est donc pas limité à l'expression, de la part des nationaux, d'une hostilité banale et quodidienne. En effet, les Hongrois ont été rejetés du fait de la présomption de leur hostilité à la France, sans que ce rejet ait pour autant impliqué une construction idéologique particulière.

¹⁹ KÁROLYI Mihály, *Faith without Illusion, Memoirs of Michael Karolyi* (Une foi sans illusions : mémoires de Mihály Károlyi), London, Jonathan Cape, 1956, pp. 231-232 ; FÖLDES Yolande, *La rue du chat-qui-pêche*, op. cit., pp. 157 et suivantes ; LÖFFLER Paul A., *Journal de Paris d'un exilé*, op. cit., à la date du 5 janvier 1926.

²⁰ AN, dossier F7 13452, rapport (s. n.) du 10 janvier 1926.

²¹ Les territoires croates, avant les modifications territoriales décidées par le traité de Trianon, faisaient partie de la Hongrie.

²² FÖLDES Yolande, *La rue du chat-qui-pêche*, op. cit., pp. 225 à 227. Les protagonistes hongrois du roman sont renvoyés de leur emploi à la suite de l'attentat.

²³ Les prêtres qui dirigeaient les missions catholiques hongroises en France étaient alors salariés par le ministère hongrois des Affaires étrangères.

²⁴ MOL, fonds K 71, dossier 41, catégorie I/6, annexe au 1015/9 adm res 1935, rapport du P. Szokolý.

L'ÉTRANGER REJETÉ EN TANT QU'ÉLÉMENT PERTURBATEUR

La figure de l'étranger s'adonnant à des activités douteuses est un stéréotype très répandu dans l'opinion française de l'entre-deux-guerres. L'étranger est volontiers perçu comme un élément perturbateur se livrant soit à des activités délictueuses²⁵, soit à une activité politique considérée comme malsaine²⁶ et au demeurant illégale²⁷. Il n'est donc pas surprenant qu'une troisième forme du rejet ordinaire trouve son origine dans ce stéréotype largement assimilé par les nationaux.

L'exemple d'un fait divers impliquant des Hongrois illustre la réalité de cette forme de rejet. Le 18 août 1929, des Hongrois communistes, aidés par des Français, perturbent très violemment une réunion du Cercle Saint-Étienne de Roubaix ; on compte plusieurs blessés. Ce Cercle était une association catholique ; fondé par les représentants en France de l'État hongrois et patronné par une roubaisienne issue d'une famille d'industriels, il était placé sous la responsabilité du prêtre chargé de la mission catholique hongroise du Nord et regroupait les ouvriers hongrois catholiques et fidèles à leur gouvernement. La nouvelle de cette agression fait scandale et monopolise les conversations à Roubaix durant plusieurs jours²⁸ ; la presse locale et nationale y consacre de nombreux articles. Il est particulièrement frappant que son traitement se caractérise par une stigmatisation des étrangers, qu'on trouve par exemple dans *Le Journal de Roubaix* : "L'indignation publique contre les étrangers qui profitent de l'hospitalité de notre pays pour y commettre les pires méfaits, n'est pas là de se calmer"²⁹. Ce rejet exprimé dans le cadre d'articles de presse reflète – et crée – les réactions qui existent au niveau de l'opinion publique. Le fait que l'incident, alors même que les victimes sont toutes hongroises, ait provoqué ces réactions indique que le thème des troubles à l'ordre public perpétrés par les étrangers est particulièrement sensible et constitue un moteur efficace du rejet des étrangers.

La figure de l'étranger perturbateur est en effet si fondamentale dans le mécanisme du rejet qu'elle a été utilisée par les Hongrois eux-mêmes pour disqualifier certains de leurs adversaires afin de faire en sorte qu'ils soient rejetés par les nationaux. Par exemple, à l'époque du Front populaire, le journal de tendance communiste *Szabad Szó* (La Libre parole) publie une série d'articles en français – ce fait, exceptionnel, marque que ceux-ci ont pour but d'influencer l'opinion française ; les rédacteurs y stigmatisent un certain nombre de leurs compatriotes du camp adverse accusés de mener une agitation contre l'ordre public au sein de l'immigration hongroise afin de perturber l'action du Front populaire. Le rédacteur feint de s'interroger sur la raison pour laquelle de tels individus

²⁵ SCHOR Ralph, *L'opinion française et les étrangers*, op. cit., pp. 425-435.

²⁶ SCHOR Ralph, *L'opinion française et les étrangers*, op. cit., pp. 295-312.

²⁷ Dès 1924, des instructions sont données dans ce sens par le ministre de l'intérieur Chautemps, puis formulées de manière très précise par la circulaire Sarraut du 6 octobre 1926 (cf. SCHOR Ralph, *L'opinion française et les étrangers*, op. cit., p. 276).

²⁸ *Le Journal de Roubaix*, 21 août 1929.

²⁹ *Le Journal de Roubaix*, 21 août 1929. Quant aux commentaires des quotidiens nationaux, ils sont plus spécifiquement consacrés à la question des étrangers communistes.

sont encore tolérés en France, espérant ainsi déclencher des réactions de rejet à leur égard³⁰.

La perception par les nationaux d'un trouble à l'ordre public spécifiquement provoqué par les étrangers est un élément décisif de l'image de ceux-ci dans l'opinion publique ; elle provoque, sans distinction, leur rejet.

* * *

On dénombre donc trois types de rejet ayant frappé les Hongrois dans l'entre-deux-guerres : une hostilité fondée sur la simple différence, laquelle est particulièrement perceptible dans le cadre de la concurrence économique existant entre immigrés et nationaux ; un rejet fondé sur la présomption de l'hostilité de la nation concernée vis-à-vis de la France ; un rejet des étrangers considérés comme nuisant à l'ordre public. Ces mécanismes du rejet constituent les exemples les plus fréquents, les plus banals, du rejet de l'étranger. L'exemple des Hongrois nous a permis d'élaborer une grille de lecture qui nous semble avoir une validité plus générale, en tout cas concernant les étrangers de type européen, dans le cadre d'une réflexion sur la question du rejet ; elle doit être confrontée à des recoupements et à des comparaisons avec d'autres nationalités et d'autres périodes.

³⁰ Cf. p. ex. *Szabad Szó*, II^e année, n^o 14, 3 avril 1937, p. 1.